

Réflexions - Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel

La transparence de nos sociétés de financement

Il faudrait avoir plus d'analystes et de profils variés et qu'il y ait une rotation tous les 2 ans. La directrice des programmes ne devrait pas être présente aux plénières pour éviter tout conflit d'intérêts.

Investissement en production, investissement en entrepreneuriat

Au Québec, contrairement à plusieurs pays (la France par exemple), nous obligeons le producteur à investir dans ses productions. L'investissement doit d'ailleurs être significatif pour montrer qu'il croit au projet en prenant un risque (entre 2 et 5%). Cela est un gros problème dans le contexte actuel, contexte où l'inflation affecte tout le monde, même (surtout) les compagnies de production. Cette façon de faire devrait être réfléchie et si elle reste, le producteur devrait avoir le droit de rembourser son investissement avant celui des institutions.

L'aide de Téléfilm Canada en développement ne devrait pas être remboursable. Si notre projet passe en production, on devrait pouvoir prendre ce montant pour développer un nouveau projet, tel est le cas en Irlande par exemple.

Il faudrait inévitablement plus qu'un dépôt par année pour les émergents, sinon comment arrivons-nous à professionnaliser la relève.

Il faudrait pouvoir déposer plus qu'un projet en développement à Téléfilm ou ouvrir un autre dépôt par année. Sinon, nous ralentissons le développement de nos projets ou investissons notre argent pour avancer un projet que nous ne pouvons déposer.

90% du crédit d'impôt devrait être versé au jour 1 du tournage. Cela réduirait les coûts de financement intérimaire et permettrait aux producteurs de mettre l'argent à l'écran et non dans les poches des banques. Le financement intérimaire devrait être géré par la SODEC et les intérêts de ses prêts devraient être réinvestis en cinéma.

Les producteurs indépendants sont d'abord des entrepreneurs à la tête de leur propre entreprise. Ils n'ont généralement pas accès à des enveloppes corporatives et fonctionnent donc par financement de projets, ce qui les fragilise énormément. Même après avoir fait des succès à l'international ou en salle, des compagnies indépendantes ont des problèmes de liquidités et ne peuvent assurer une stabilité à leur entreprise. Il serait intéressant de réfléchir à une aide entrepreneuriale qui vise à financer la compagnie dans l'ensemble de ses activités et ce, basé sur l'ensemble de son portefeuille/catalogue/activités et non seulement sur son « succès ».

En France, il y a ce qu'on appelle les intermittents du spectacle pour les artistes et les techniciens. Les producteurs indépendants ont également accès à cette aide, ce qui leur permet de vivre en attendant des réponses positives de financement. Il serait intéressant de réfléchir à cela pour le Québec.

Définition d'un succès et feuille de route des producteurs

Au fil des années, la multiplication des plateformes et le changement de la distribution a fait en sorte que les gens regardent les films ailleurs qu'en salle. La salle compte encore beaucoup dans le succès d'un projet, alors qu'on devrait miser davantage sur les ventes, les festivals, mais aussi le nombre de vues sur une plateforme. Nous devrions aussi réfléchir à la place du privé comme moyen de financement. Alors que de plus en plus de

Réflexions - Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel

films seront amenés à être financés au privé, ces projets devraient être inclus (et compter) dans le dossier du producteur (et artistes) auprès des institutions.

Les producteurs indépendants ont peine à survivre. Entre deux productions, ils doivent accepter des contrats de production déléguée ou de direction de production. Cette expérience connexe devrait également être reconnue, car pour gagner leur vie, les producteurs indépendants retardent parfois le développement de leur propre compagnie. Il devrait y avoir un système de pointage spécifique à cette expérience (l'expérience connexe des réalisateurs et réalisatrices est reconnue à la SODEC).

La parité

La parité devrait aussi compter au sein de la production. En ce moment, à la SODEC du moins, seulement la scénariste et la réalisatrice comptent. On remarque que dans les dernières années, la majorité des enveloppes à gros budget ont été remises à des hommes. À expérience égale, un producteur obtient plus rapidement des montants plus élevés que les productrices. Il faut se pencher sur cette réalité et considérer le poste de productrice dans la réflexion sur la parité.

Vers un monopole en télévision

Il faut un encadrement des règles de financement de la télévision et du cinéma. Les producteurs de télévision ont accès au financement en cinéma, mais le contraire est plus difficile.

Cela ne date pas d'hier que les diffuseurs privés investissent dans les compagnies de production. Par contre, dans la dernière année, cette tendance a pris de grandes proportions à un niveau qui fragilise les compagnies indépendantes.

Les compagnies indépendantes ont de moins en moins accès aux enveloppes télévisuelles, les compagnies dont les diffuseurs sont actionnaires ont priorité. Ces mêmes compagnies, qui font maintenant aussi du cinéma, seront priorisées également au niveau des subventions cinématographiques, ayant déjà un diffuseur d'attaché au projet et un montant confirmé de leur part à la structure (donc un risque moins élevé et une situation financière moins fragile). Cela réduit également la diversité des voix et des contenus à la télévision et fragilise notre industrie.

Le gouvernement devrait encadrer davantage ou même refuser qu'un diffuseur se porte actionnaire d'une compagnie de production. Si tel est le cas, l'accès au financement public devrait être limité et non seulement au niveau du crédit d'impôt, ce qui est le cas actuellement.

Notre télévision et nos chaînes devraient être davantage indépendantes dans le choix des projets et le processus de sélection devrait être davantage transparent. Nous devrions limiter la part de marché des grands groupes (spécialement ceux qui ont comme actionnaires des diffuseurs) et créer des incitatifs spécifiques afin de permettre aux compagnies indépendantes de mettre le pied en télévision.

Alors que les compagnies de production cinématographique peinent à débiter en télévision, les compagnies télévisuelles ont accès à nos enveloppes, même sans avoir l'expérience nécessaire dans ce médium. Les enveloppes SODEC et Téléfilm sont donc réduites, car il y a plus de joueurs. Ces mêmes joueurs ont accès plus rapidement aux enveloppes corporatives, car ils ont déjà un public acquis avec leur volet télévisuel (et un

Réflexions - Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel

accès à de la meilleure promotion via le diffuseur qui est aussi un actionnaire), et leurs films feront donc vraisemblablement un meilleur box-office.

L'encadrement des plateformes

Comme en France, le Québec/Canada devrait implanter un fond pour qu'un % des revenus d'abonnements des plateformes au pays soient réinvesti dans notre industrie nationale. Les plateformes devraient être plus encadrées, avoir l'obligation de laisser des droits aux producteurs, l'obligation d'investir dans notre cinéma.

Mieux réfléchir la coproduction

Alors qu'on nous incite à divertir nos sources de financement, la coproduction au Québec et au Canada est encore extrêmement complexe. Les délais de réponse et le nombre de documents détaillés demandés pour le financement repoussent parfois les partenaires potentiels. Aucun calendrier n'est arrimé (Téléfilm, SODEC, Eurimages...) ce qui retarde plusieurs productions et fragilise notre financement à l'international.

Les coproductions interprovinciales, qui devraient être plus « simples », sont encore plus complexes. On se demande si le Québec a véritablement envie de coproduire à même le pays. Il serait intéressant de réfléchir à une méthode de travail commune qui faciliterait cette collaboration.

Les fusions

La SODEC souhaite mettre l'emphasis dans les prochaines années sur la valorisation des fusions. Il y a-t-il trop de compagnies de production?

Il faut sérieusement réfléchir à cette question de la bonne façon. Oui, il y a beaucoup de compagnie. Mais les compagnies qui perdurent dans le temps ont leur raison d'être. Après 10 ans, une compagnie qui a développé sa marque et son catalogue ne voudra pas perdre ce qu'elle a bâti. La fusion ne sera pas une option.

D'abord, à même l'université (L'Inis, Stratégie de production à l'UQAM...), il faut inciter les jeunes à se joindre à une compagnie existante. Évidemment, les producteurs indépendants n'ont pas toujours les ressources, mais un programme comme « Emploi-Québec de la culture » pourrait être mis en place pour favoriser la relève à se greffer à une entreprise au lieu de créer une. Ensuite, il faudrait repenser certains programmes (par exemple Talent en vue de TFC) qui obligent les producteurs émergents à être le seul actionnaire de sa boîte (avec le réalisateur) ce qui crée un nombre de compagnies plus élevé, car plusieurs finiront par garder cette boîte ensuite et déposer avec elle.

Au lieu de penser fusion, il pourrait y avoir une réflexion sur la mise en place de collectif/coop qui allient leur force, mais en gardant leur propre identité. C'est le cas en Europe du collectif Athéna. Autant pour cette initiative que pour l'embauche de la relève, un crédit d'impôt pourrait être mis en place ou toutes autres formes d'initiatives favorisant cela.

On ne devrait toutefois pas pénaliser les gens qui décident de rester une compagnie indépendante seule.

Santé mentale et audiovisuelle

Ce point sort peut-être de votre mandat, mais je trouvais important de soulever le sujet. Nous savons que nous sommes dans une industrie où le nombre d'heures est très élevé, où la conciliation travail-famille est difficile, où la sécurité financière n'est pas acquise... Bref, le niveau de stress de notre milieu est parfois insoutenable. Plusieurs producteurs et techniciens touchent à la dépression et au burnout.

Même en 2024, il est encore tabou de parler de ce sujet. Quelques festivals ont organisé des tables rondes, mais, malgré des invitations, aucune association, aucun syndicat, aucune institution, ne se présentent pour entendre le milieu parler de leur réalité. C'est un sujet à ne pas négliger. Il faut mettre en place au sein même de nos associations (c'est le cas à l'AQTIS et à l'UDA je crois, mais pas à l'AQPM) des ressources pour venir en aide aux travailleurs qui en ont besoin. Il faut faire l'éducation des ressources existantes auprès de l'industrie et encadrer ses ressources. Par exemple, il commence à avoir des psychologues de plateau qui peuvent être présents pour les acteurs qui tournent une scène émotivement chargée et pour les techniciens qui sont présents aussi sur le plateau. Il serait bien d'ouvrir une discussion sur notre façon de travailler et voir ce qu'on peut apprendre de pays comme la France qui tourne 8h par jour et qui est généralement libéré pour souper avec leur famille (ici, je m'avance, il faudrait évidemment voir les détails, mais aussi voir comment nos budgets québécois peuvent faire en sorte qu'on améliore les conditions de tournage).